

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
<b>Herausgeber:</b>	Visarte Schweiz
<b>Band:</b>	- (1933-1934)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Eine vergessene Vervielfältigungsart wieder an's Licht gebracht und verbessert = Un procédé de reproduction oublié ramené au jour et perfectionné
<b>Autor:</b>	Lackerbauer, René
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-625626">https://doi.org/10.5169/seals-625626</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ment nullement convaincant. Il ne tient pas compte des circonstances spéciales se manifestant pratiquement dans les relations entre artistes et galeries. Cet arrêt n'est pas non plus équitable, car il méconnait les intérêts dignes de protection des artistes. La leçon à tirer de ce cas est qu'il est recommandable pour les artistes de ne confier leurs œuvres qu'à des galeries financièrement sûres et qui soient à tous égards dignes de confiance. Il sera plus prudent aussi qu'ils retirent leurs œuvres dès la clôture de l'exposition plutôt que de les laisser ultérieurement à la galerie pendant des mois ou même des années, comme il est arrivé à la galerie Forter dans certains cas.

(Trad. A. D.)

Dr Riccardo JAGMETTI, avocat, Zurich.

*Eine vergessene Vervielfältigungsart  
wieder an's Licht gebracht und verbessert,  
von René Lackerbauer.*

Ein Lichtspurbild (« Luminétrace » auf französisch, « Lumetraccia » auf italienisch) wie ich es nenne, ist ein Abdruck eines auf durchsichtiges Material ausgeführten Bildes mittels einer Glasradierung.



René Lackerbauer.

Typographische Wiedergabe eines Lichtspurbildes.

Vor 80 Jahren wurde so etwas von grossen Künstlern wie Corot, Millet, Daubigny, Delacroix und noch andern ausprobiert, sank aber in Vergessenheit.

Nach viel Arbeit, begünstigt aber durch die heutige Technik, ist es mir gelungen, ohne die Arbeiten dieser Vorfahren zu kennen, ihre Methode zu verbessern und Bilder zu erzeugen, wie es ihnen zu ihrer Zeit ganz unmöglich gewesen wäre.

Hier einige Winke wie ich es mache :

Eine Glasplatte, es kann ein altes Photonegativ sein, wird blank gereinigt, zuletzt mit Spiritus. Nachher, wird etwas Tempera Chromgelb zu einer Crème verdünnt und mit einem flachen Pinsel auf die Platte glatt gestrichen.



René Lackerbauer.

« Il caffè ».

Sobald trocken, kann auf die Schicht mit einer Nadel gezeichnet werden ; man hat unter der Glasplatte ein schwarzes Papier oder Tuch gelegt und sieht also die Striche schwarz auf gelben Grund. Ist die Zeichnung fertig geritzt, macht man aus dieser Matrize Kopien, wie mit einem Photonegativ.

Eine andere Art zu verfahren, ist folgende : Die blanke Glasplatte auf schwarzem Grunde gelegt, trägt man mittels Pinsel und Tempera Gelb die Zeichnung auf. Das blanke Glas ergibt die Schatten beim Kopieren ; in den hellen Partien werden in der Schicht, mit der Nadel Finessen eingeritzt.

Das Kopieren geschieht auf mattem Photopapier (Arthos, Ergo-Gravure) am besten mittels elektrischer Birne ; die geritzte Schicht nach aussen. Die Lichtquelle muss unbeweglich sein und direkt die Matrize belichten. Beide, Licht und Matrize, dürfen nicht bewegt werden. Die Belichtung geschieht durch die

Glasplatte hindurch, also nicht bei unmittelbarer Kontakt mit der Zeichnung.

Besser ist's wenn zwischen Glasplatte und empfindliches Papier ein Raum von einigen Millimeter besteht, die Lichtstrahlen biegen sich dann und erzeugen einen Schummer, der an das « nicht abwischen » bei einer Radierung gemahnt. Um diesen Effekt zu vergrössern, belichtet man zum Teil hinter einem Pauspapier.

Man kann unbegrenzt viele Kopien erhalten, solange der Matrize kein Unfall zustösst. Da die Herstellung der Kopien mehr Zeit verlangt als ein gewöhnliches Druckverfahren, ist ihre Erzeugung eben doch praktisch begrenzt und eignet sich eher für kleine Auflagen, vom Künstler selbst angefertigt.

Bemerke man, dass alle Operationen, Zeichnung, Kopie, in der gleichen Richtung gemacht werden und dass in Gegensatz zur Radierung, die Zeichnung weder umgekehrt, noch als Negativ erscheint, sondern man sieht sie immer richtig und mit ihren wahren Valeurs.

René LACKERBAUER, Melide bei Lugano.

P.-S. — Ueber die Technik wäre noch viel zu sagen ; ich bin bereit, durch die Zeitschrift weitere gewünschte Aufklärungen zu erteilen.

R. L.

## *Un procédé de reproduction oublié, ramené au jour et perfectionné, par René Lackerbauer.*

Je nomme « luminétrage » (« Lichtspurbild » en allemand, « lumetraccia » en italien) une image obtenue au moyen d'un cliché-verre d'après un dessin exécuté sur une surface transparente.

Il y a quatre-vingts ans qu'un procédé semblable a été utilisé par de grands artistes : Corot, Millet, Daubigny, Delacroix et d'autres encore ; leurs essais sont tombés dans l'oubli. Après beaucoup de travail et nombre d'essais pour lesquels les progrès de la technique moderne m'ont été très utiles, j'ai pu, sans la connaître, perfectionner leur méthode et je suis arrivé à des résultats qu'ils n'auraient jamais pu obtenir de leur temps.

Voici comment je procède : je nettoie à fond une plaque de verre (peut-être un vieux négatif à la gélatine), en dernier lieu à l'alcool. Ensuite je fais avec du jaune de chrome à la tempéra, étendu d'un peu d'eau, une espèce de crème que j'étends en couche convenable avec un large pinceau sur une des faces de la plaque. Aussitôt qu'elle est sèche, je dessine sur la couche, donc en la rayant à la pointe ; la plaque est posée (la couche en haut) sur un papier ou une étoffe noire, de sorte que les traits apparaissent en noir sur le fond jaune de chrome.

Le dessin terminé, on tire avec ce cliché-verre des épreuves comme avec un négatif photographique.

Il y a encore une autre façon de faire : la plaque de verre étant nettoyée et posée sur un fond noir, on y exécute un dessin au pinceau chargé de tempéra jaune. Les parties transparentes du verre donnent à l'épreuve les ombres du dessin, les parties couvertes viennent en clair ; on y trace des détails à la pointe.

Pour obtenir les épreuves, on emploie du papier sensible mat (Arthos, Ergo-Gravure). L'exposition à la lumière derrière le cliché-verre, couche dessinée en-dessus, se fait à la lumière d'une poire électrique. La source de lumière doit être fixe et éclairer le cliché-verre en face. Lumière et cliché doivent être immobiles pendant l'exposition à la lumière. Celle-ci a lieu à travers l'épaisseur du verre et non pas le dessin en contact direct avec le papier sensible.

La meilleure façon d'opérer est de tenir le papier sensible à quelques millimètres de distance du cliché (au moyen d'un cache en carton), la lumière s'incurve et produit un estompage autour des traits, rappelant une eau-forte incomplètement esuyée. Pour intensifier cet effet on peut exposer en partie derrière un papier calque.

Le nombre d'épreuves que l'on peut obtenir est illimité tant qu'il n'arrive pas d'accident au cliché. Le tirage des épreuves demandant plus de temps qu'une impression typographique ou lithographique, ce nombre est pratiquement limité aux exemplaires que l'artiste tire lui-même.

On remarquera que toutes les opérations, dessin, impression, se font dans le sens initial du dessin et que contrairement à l'eau-forte en exécution, le dessin n'est ni retourné, ni vu en négatif, mais qu'on le voit avec toutes ses valeurs.

René LACKERBAUER, Melide près Lugano.

*P.-S. — Il y aurait encore beaucoup à dire au sujet de la technique ; je suis prêt à donner par le journal d'autres explications qui seraient demandées. R. L.*